

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA EMOTION. »

Siège Abidjan, Cocody, quartier Saint viateur., Lot
5811, Ilot 511

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 30/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA EMOTION. »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et dans tous les pays d'Afrique :

- a) Le Conseil
- b) Le Marketing
- c) La Communication
- d) L'Evènementiel
- e) La Publicité
- f) La Formation
- g) La représentation et Intermédiation
Commerciale

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous bien meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créée
- et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, quartier Saint viateur., Lot
5811, Ilot 511

Dirigeant(s) M ATSE PATRICK HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06672 du 02/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40331/GTCA/RC/2025 du 02/07/2025

